

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

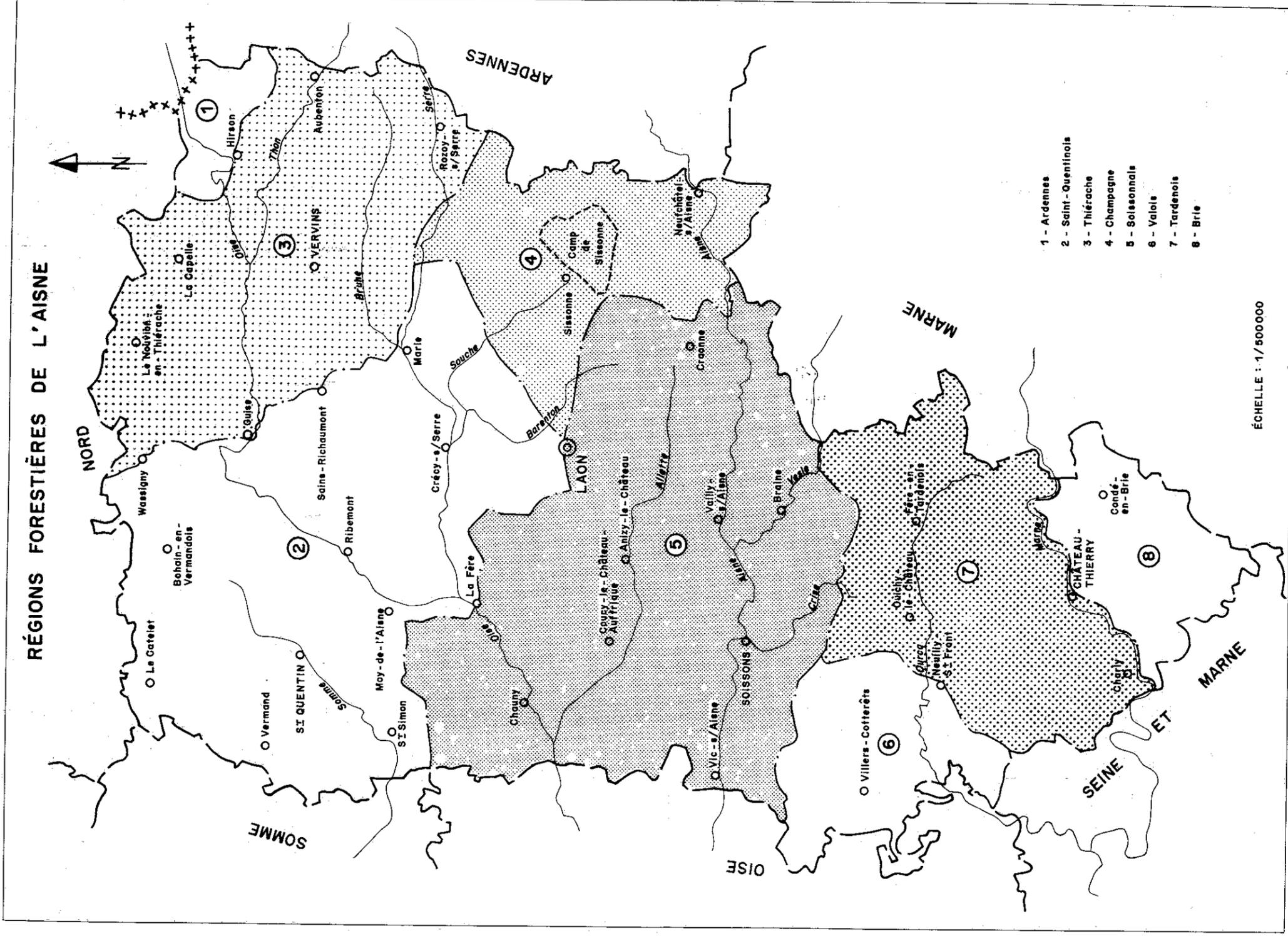
SERVICE DES FORÊTS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Résultats de l'Inventaire Forestier (1977)

TOME I



- 1 - Ardennes
- 2 - Saint-Quentinois
- 3 - Thiérache
- 4 - Champagne
- 5 - Soissonnais
- 6 - Valois
- 7 - Tardenois
- 8 - Brie

ÉCHELLE : 1/500000

T A B L E D E S M A T I E R E S

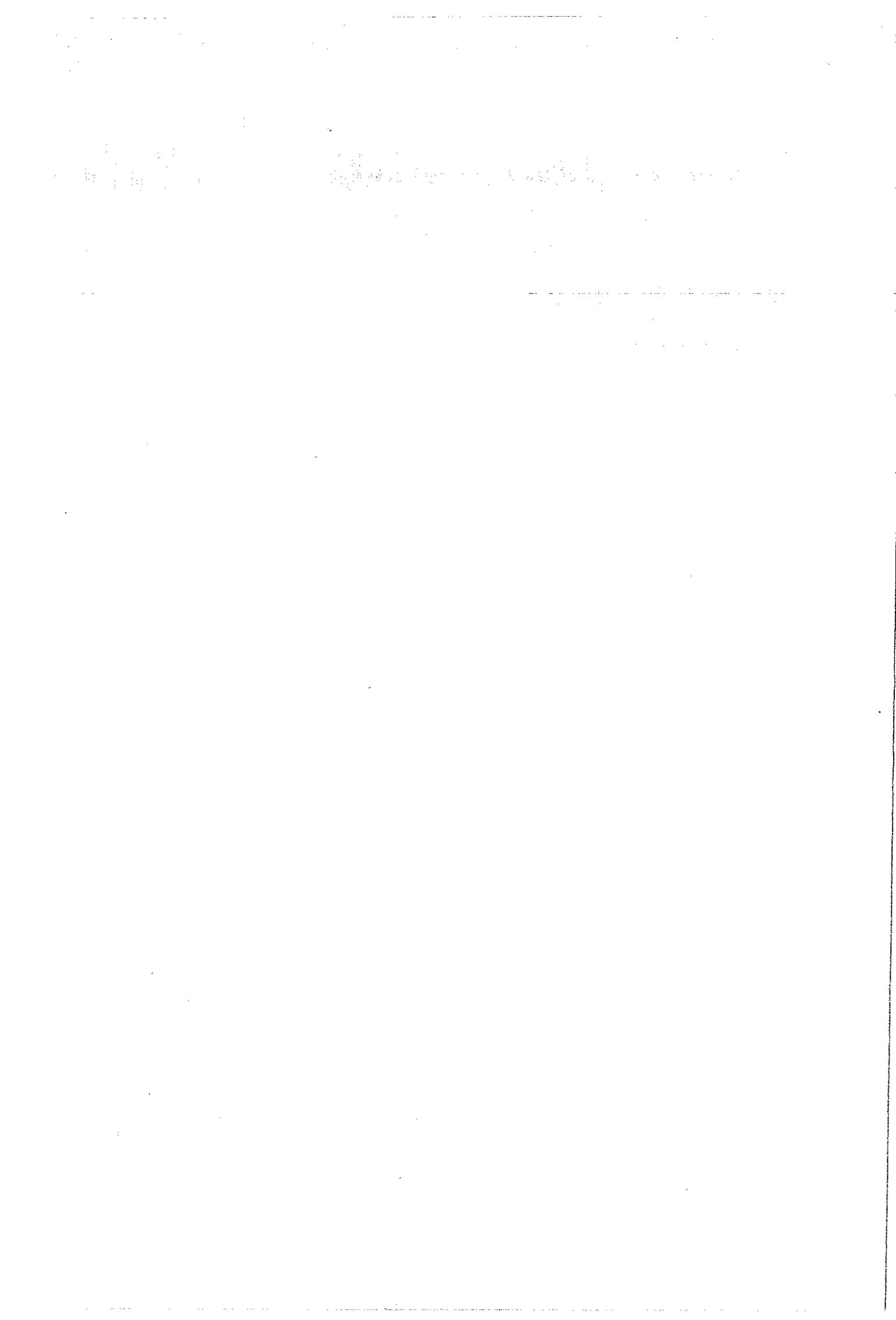
du T O M E I

PAGES

I -	<u>DEPARTEMENT DE L' AISNE - APERCU D'ENSEMBLE</u>	
	<u>REGIONS FORESTIERES - TYPES DE PEUPEMENTS -</u>	
	<u>ASPECTS ECONOMIQUES -</u>	1
II -	<u>CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE -</u>	18
III -	<u>RESULTATS DE L'INVENTAIRE -</u>	18
	<u>A) GENERALITES</u>	
- Tableau 1	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	22
- Tableau 2	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété	23
- Tableau 3	- Taux de boisement par région forestière	24
- Tableau 4	- Surface des landes et friches par région forestière	25
	<u>B) FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -</u>	
- Tableaux 5-6	- Volumes et accroissements totaux par essence	26
- Tableaux 7	- Surface des essences prépondérantes par région forestière	
	7(S) - Propriétés soumises au régime forestier	27
	7(P) - Propriétés non soumises au régime forestier	28
- Tableau 7.1	- Surface par région forestière des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie-taillis	29
- Tableau 8	- Surface des reboisements et des conversions	30
- Tableau 8.1	- Surface des essences introduites	31
- Tableau 9	- Surface par structure élémentaire	32
- Tableau 10	- Volumes totaux par essence et propriété	33
- Tableau 11	- Accroissements courants totaux par essence et par propriété	34

- Tableau 11.1	- Passage à la futaie par essence et par propriété	35
- Tableaux 12	- Surface des peuplements par type et région forestière	
12(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	36
12(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	37
- Tableaux 12.1	- Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière	
12.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	38
12.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	39-40
- Tableau 13	- Production annuelle moyenne par type de peuplement	41
- Tableau 14	- Répartition des volumes par catégories d'utilisation et dimension des bois	42
- Tableau 15	- Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	43
- Tableau 15.1	- Volume des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	44
- Tableau 16	- Surface des peuplements par densité du couvert	45
- Tableau 17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	46
 C) <u>FORMATIONS BOISEES HORS FORETS</u> -		
- Tableaux 18 et 19	- Peupleraies	
18.1	- Surfaces, volumes et accroissements totaux	47
18.2	- Volume, accroissement et densité à l'hectare	48
- Tableaux 19	- Volume par catégorie de diamètre, classe d'âge et clone	
19.1	- <i>Robusta</i>	49
19.2	- <i>I 214</i>	50
19.3	- <i>Autres clones</i>	51-52
- Tableau 20	- Arbres épars dans les landes et le domaine agricole	53
- Tableau 21	- Haies boisées	54

- Tableau 22	- Alignements toutes essences	55
- Tableau 23	- Alignements de peupliers Volumes par catégorie de diamètre et classe d'âge	56
IV - <u>ANALYSE DES RÉSULTATS</u> -		57
V - <u>PRECISION DES RESULTATS</u> -		60



Aperçu d'ensemble

I - ASPECT GENERAL

Le département de l' AISNE appartient avec la SOMME et l' OISE, à la région de programme "Picardie", mais il est géographiquement situé pour sa majeure partie en Ile-de-France et Picardie et pour le reste en Champagne.

Il se présente sous la forme d'un triangle très irrégulier, avec un sommet au sud, une hauteur de 140 km, une base de 75 km et un périmètre de 530 km environ. Il se classe 12^{ème} des départements français par sa superficie, 741 955 ha.

Le présent inventaire a, en fait, porté sur 742 255 ha. C'est la superficie qu'avait l' AISNE avant le rattachement, en 1973, d'une de ses communes, ESCAUFORT, au département du NORD dans lequel elle était enclavée. Cette modification territoriale n'a pas été prise en compte dans l'inventaire de l' AISNE parce qu'elle n'avait pu l'être dans celui du NORD, commencé avant 1973.

Le nom du département s'identifie à la rivière Aisne qui le traverse en son milieu, d'est en ouest, sur 90 km environ.

L' AISNE est limité :

- au nord : par le NORD
- au sud : par la SEINE-ET-MARNE
- à l'est : par les ARDENNES et la MARNE
- à l'ouest : par l' OISE et la SOMME.

L' AISNE a été de tous temps un axe principal de circulation entre la Région Parisienne et le Nord-Est de la France.

II - MILIEU HUMAIN

D'après le dernier recensement général de 1975, la population serait de 533 862 habitants, soit une densité de 72 hab/km² (113 pour l' OISE, 87 pour la SOMME) bien inférieure à la moyenne nationale (95 hab/km²).

La population de ce département n'a augmenté que de 1,5 % depuis le recensement de 1968. L' AISNE se situe parmi les six derniers départements où l'on a enregistré une augmentation de la population.

Ceci est à comparer avec l'augmentation nationale qui est de 5,8 %.

L' AISNE a donc un taux de croissance très inférieur à celui de l'accroissement général.

.../...

En 1836, le département avait à peu près le même nombre d'habitants qu'en 1975. La population a augmenté jusqu'en 1876 (augmentation de 6,3 %). Elle a décru ensuite jusqu'en 1946 (diminution de 19 %) pour retrouver en 1975 le même niveau qu'en 1836, soit 140 ans avant.

Actuellement, la population est répartie entre 818 communes de la façon suivante :

- 51,8 % résident dans 791 communes rurales
- 48,2 % résident dans 27 agglomérations de plus de 2 000 habitants.

Il n'y a pas dans l' AISNE de villes importantes : le chef-lieu du département est Laon (28 000 habitants), mais avec 70 000 habitants, Saint-Quentin dépasse le chef-lieu en importance.

19 communes seulement ont plus de 2 000 habitants dont 11 ont plus de 5 000 habitants. On y relève les villes de Soissons, Chauny, Hirson, Château-Thierry, et Villers-Cotterets.

643 communes sur 818 ont encore moins de 500 habitants, ce qui fait que près de 40 % de la population est toujours rurale.

Sur le plan économique, l'agriculture moderne pratiquée en Picardie occupe une place de choix. Les cultures de céréales et surtout de betteraves (1er département producteur) sont intensivement pratiquées sur les vastes plateaux du Valois, Soissonnais et Tardenois.

L'élevage est florissant en Thiérache et en Brie.

L'industrie est assez prospère dans ce département. Elle est concentrée autour de Saint-Quentin et dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise. L'industrie métallurgique est la plus importante. L'industrie textile est concentrée dans le nord-ouest du département. Le bâtiment et les aliments occupent également une bonne place. L'industrie du verre à Saint-Gobain a pris une importance mondiale et la société du même nom est devenue l'une des plus grandes entreprises françaises.

Le bois est travaillé à Villers-Cotterets, Chauny et Saint-Quentin.

Notons aussi la présence de l'importante centrale thermique de Beautor.

Le gros gibier présent partout dans les grands massifs forestiers maintient la traditionnelle chasse à courre au cerf, au chevreuil et au sanglier.

De grands hommes sont originaires de ce département : Camille Desmoulins à Guise, le philosophe Condorcet à Ribemont, le fameux aviateur Mermoz à Aubenton, et trois grands noms de notre littérature : Racine à la Ferté-Milon, La Fontaine à Château-Thierry et Alexandre Dumas père à Villers-Cotterets.

III - MILIEU NATUREL

3-1. Topographie - Relief

Le point culminant (285 m) est situé près de la frontière belge.

Le point le plus bas (37 m) se trouve dans la vallée de l'Oise, en aval de Chauny, près de Vic-sur-Aisne.

La moitié de la surface du département a une altitude comprise entre 100 et 200 m.

L' AISNE est donc un département à relief peu marqué, constitué de plateaux peu élevés, celui situé sur le massif ancien de la région "Ardennes" (250 m, en moyenne) est recouvert par les forêts d'Hirson et Saint-Michel.

La Thiérache, au contraire, a l'aspect d'un paysage vallonné, entaillé par de nombreux petits ruisseaux.

Le Valois, le Soissonnais et le Tardenois occupent de vastes plateaux, d'altitudes inégales (s'élevant presque à 250 m), très découpés par les vallées de l'Ailette, de l'Aisne et de l'Ourcq. Les versants sableux et les buttes sont boisés. On y trouve les forêts de Villers-Cotterets (Retz) dans le Valois, de Saint-Gobain dans le Soissonnais et le massif forestier de la Fère dans le Tardenois.

La Brie Champenoise occupe un plateau agricole s'élevant jusqu'à 240 m, coupé de profonds vallons dans lesquels coulent le Surmelin et le Petit Morin.

La Champagne est une vaste plaine qui est un fragment de la plaine champenoise.

Le relief est plus marqué dans le Saint-Quentinois. C'est la suite de la plaine picarde en prolongement de la SOMME.

3-2. Géologie

Les formations géologiques sont celles du Bassin Parisien pour la majeure partie du département.

Celles-ci se disposent en auréoles concentriques autour de Paris.

L'AISNE est toutefois en contact par sa partie nord-est avec les formations primaires de la pénéplaine ardennaise.

Les principales couches géologiques rencontrées sont, par ordre d'ancienneté :

Ere Primaire :

Cambrien et Dévonien

Grès - Schistes et phyllades de quartzites (forêt d'Hirson - forêt de Saint-Michel).

Ere Secondaire :

Jurassique

Les marnes sableuses ou pyriteuses du jurassique inférieur affleurent en quelques endroits (vallée du Gland et de l'Oise).

Les calcaires Bajocien et Bathonien du jurassique moyen se trouvent sur les plateaux entre Thon et Gland et dans les vallées du même nom.

Crétacé

- sables et argiles sableuses de l'Aptien et Albien
- craie, marne à silex et gaize du Cénomaniens et Turonien
- craie blanche du Sénonien.

Ces formations se trouvent en Thiérache et en Champagne.

Ere Tertiaire :

Paléocène - Oligocène

- sables de Bracheux du Thanétien
- argiles comprenant les argiles plastiques, sables, grès du Sparnacien et Cuisien
- argiles vertes, marnes, calcaire grossier à nummulithes, calcaires en plaquettes du Lutétien.

Ces formations se rencontrent surtout dans le Soissonnais, le Tardenois, le Valois, sur le rebord des côtes de l'Île-de-France et dans le massif de Saint-Gobain.

- sables et grès du Bartonien
 - sables et grès de Beauchamp de l'Auversien,
 - calcaire de Saint-Ouen du Marinésien,
 - gypse - travertin et marnes du Ludien.

Ces formations se trouvent dans le Valois, le Tardenois et le Soissonnais.

- calcaires et meulières de Brie du Sannoisien sont surtout présents dans la Brie et un peu dans le Tardenois.

.../..

- sables de Fontainebleau du Stampien,
- calcaires de Beauce de l'Aquitainien sont présents dans la région de Villers-Cotterets, dans le Tardenois et la Brie.

Ere Quaternaire :

Alluvions anciennes et modernes dans les vallées et sur les plateaux (limons, argiles à biefs, à silex).

Les alluvions sont situées dans les vallées de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme et dans la vallée de la Souche en Champagne où se trouve le grand marais Saint-Boétien.

Cette diversité géologique donne à ce département une physionomie particulière et un attrait considérable dus aux contrastes et à l'alternance des cultures, de la forêt, du bocage herbager, des collines et des vallées.

3-3. Pédologie

La diversité des couches géologiques qui donnent naissance aux sols entraîne la multiplicité de ces derniers.

Il existe quatre grands types de sol dans ce département :

- les sols dérivés de roches calcaires ou qui se sont développés sur la craie,
- les sols dérivés de matériaux sédimentaires meubles,
- les sols développés sur matériaux limoneux,
- les sols sur colluvions et alluvions modernes.

Ces sols ont donné naissance à des limons plus ou moins fertiles, des argiles avec ou sans silex, des formations marneuses ou sableuses.

On trouve donc selon les régions :

- des sols bruns sur argiles ou calcaires ou schistes (Plateau du Valois, Thiérache, Tardenois, centre de la Brie, Ardennes),
- des sols lessivés plus ou moins hydromorphes sur sables et calcaires (région du Soissonnais),
- des rendzines (Champagne, Saint-Quentinois),
- des sols podzoliques (couverts par la forêt en général),
- des sols alluviaux (Vallées de l'Oise, de l'Aisne, de l'Ailette),
- des sols marécageux (Vallée de l'Ourcq, vallée de la Souche, vallée de l'Ailette, vallées de la Somme et de l'Oise).

Il faut noter que la plus grande partie du département est recouverte de limons.

3-4. Climat

Le climat de l' AISNE subit l'influence continentale et l'influence maritime (150 km de la Manche). Il est tempéré dans l'ensemble mais il y a des nuances :

- la région d'Hirson, assez élevée, est plus continentale, et la Thiérache a un climat identique à celle-ci ;
- le Soissonnais est plus tempéré et s'échauffe plus vite ;
- l'aval des vallées de l'Oise et de l'Aisne ne reçoit que 600 mm d'eau ;
- la vallée de la Marne au contraire est plus arrosée et plus ensoleillée d'où la présence de la vigne.

La moitié sud du département peut être rattachée au climat parisien. L'autre moitié, sauf région d'Hirson plus continentale, a un climat tempéré.

Il existe de nombreux micro-climats dus au relief et à la présence des massifs boisés qui jouent souvent un rôle modérateur.

A Saint-Quentin (altitude 98 m), la température moyenne annuelle est de 13°8 (4°7 en janvier, 22°3 en juillet) et la pluviométrie est de 669 mm avec un maximum en période estivale.

A Laon (altitude 180 m), la température moyenne annuelle est de 14° (4°8 en janvier, 24°9 en juillet) et la pluviométrie est de 657 mm.

A Epernay-en-Thiérache (altitude 160 m), la température moyenne annuelle est de 13°5 (4°7 en janvier, 22°2 en juillet) et la pluviométrie est de 847 mm.

A Pargny-La-Dhuys dans la Brie (altitude 142 m), la température moyenne annuelle est de 14°4 (5° en janvier, 23°3 en juillet) et la pluviométrie est de 733 mm.

Le nombre de jours de gelée et de brouillard est compris entre 60 et 70 par an.

L'insolation est de l'ordre de 1 500 heures par an. Elle est plus importante dans la partie sud du département (zone à vignobles).

Les vents dominants sont ceux de sud-ouest à nord-ouest. La région de Saint-Quentin et Laon subit davantage l'influence océanique. Par contre les vents d'est sont plus fréquents dans le nord du département.

Mis à part sa région nord-est, le département de l' AISNE est caractérisé par une pluviométrie moyenne 650/750 mm, une ventilation abondante, des brouillards assez fréquents et un enneigement limité.

3-5. Hydrographie

L' AISNE est riche en sources, en cours d'eau et canaux.

Trois rivières échappent au réseau hydrographique de la Seine :

- la Souche
- l'Escaut
- la Somme.

Trois autres rivières très importantes sillonnent le département :

- l'Oise, qui coule vers le sud-ouest, traverse le département pendant 135 km.
Elle reçoit en rive droite :
 - le Noirieu
 Elle reçoit en rive gauche :
 - le Gland
 - le Thon
 - la Serre grossie du Vilpion et de la Souche
 - l'Ailette grossie de l'Ardon.
- l'Aisne, qui est aussi un affluent de l'Oise, traverse le département d'est en ouest (90 km). Elle reçoit :
 - le Suipe
 - la Vesle
 - la Crise.
- la Marne ne traverse que la partie sud du département sur une longueur de 45 km environ. Elle reçoit :
 - l'Ourcq qui ne coule que partiellement dans l' AISNE.
 - le Surmelin grossi de la Dhuys dont les sources abondantes ont été captées pour alimenter Paris en eau.
 - le Petit Morin qui traverse un peu le département.

Ces trois rivières importantes (Aisne - Oise - Marne), navigables sur tout ou partie de leurs cours, sont complétées par des canaux latéraux et reliées entre elles par des canaux de jonction :

- Canal de Saint-Quentin qui assure une liaison entre Paris et le Nord ;
- Canal de l'Oise à l'Aisne qui prolonge le canal de l'Aisne à la Marne ;
- Canal de l'Oise à la Sambre qui assure une liaison vers la Belgique ;
- Canal de l'Aisne à la Meuse qui assure une liaison Seine-Est ;
- Canal de l'Ourcq qui assure une liaison vers Paris ;
- La Marne canalisée qui assure une autre liaison vers l'Est.

L' AISNE est donc un département très bien pourvu en cours d'eau et en voies de communication navigables. C'est une région de transit dont l'essor économique est important.

IV - FORETS

Avec un taux de boisement de 16,4 %, le département de l' AISNE fait partie des départements les plus boisés du quart nord-ouest de la France. Son taux se situe entre ceux de la SOMME (8,4 %) et de l' OISE (19,7 %).

La forêt est surtout représentée par la forêt feuillue (93 %). Les taillis sous-futaie dominent. Il n'y a que 13 % environ de la surface feuillue traitée en futaie.

Les peuplements feuillus sont constitués par les essences principales suivantes :

- le chêne rouvre et/ou pédonculé souvent mélangé à d'autres essences est toujours prépondérant dans tous les peuplements de TSF.
- le hêtre est surtout présent en forêt domaniale de Retz (Villers-Cotterets).
- le charme est souvent associé au chêne et au hêtre et se développe très bien dans l' AISNE où il constitue quelquefois des futaies pures.
- le frêne et le bouleau sont fréquents dans tous les TSF.

Les enrésinements en essences diverses ont été réalisés depuis la création du Fonds Forestier National. Les plantations résineuses restent modestes et elles ne représentent qu'à peine 5 % de la surface boisée de l' AISNE. On trouve de l' épicéa en forêt de Saint-Michel.

Les forêts domaniales représentent environ un quart de la surface boisée du département, les autres forêts soumises ne représentent que 4 %. La forêt privée domine nettement avec un pourcentage de 72 %.

Les forêts domaniales sont localisées surtout dans le Valois. Les principales sont : Retz (qui avec ses 13 360 ha représente à elle seule 44 % de la surface domaniale), Saint-Gobain, Saint-Michel, Coucy-Basse, Andigny, Samousy, Vauclerc, Val Saint-Pierre, Marfontaine, Marle. Toutes ces forêts ont beaucoup souffert des conséquences de la guerre 1914-1918 et de nombreux arbres sont encore porteurs d' éclats d' obus.

Il existe 55 forêts communales ou assimilées qui représentent plus de 5 000 ha. Elles sont surtout localisées dans les régions d' Hirson, Laon et Château-Thierry.

Les peupleraies occupent une place importante (14 086 ha) et le département est le premier producteur de grumes-peuplier.

V - REGIONS FORESTIERES

Le département a été divisé en huit régions forestières :

- la Brie
- le Tardenois
- le Soissonnais
- la Champagne

- le Saint-Quentinois
- le Valois
- la Thiërache
- l'Ardenne.

5-1. La Brie

Cette région occupe la pointe méridionale du département et se prolonge dans les départements voisins, MARNE et SEINE-ET-MARNE. Elle est pratiquement située au sud de la Marne.

Elle est caractérisée par un large plateau de limon blanc reposant sur la meulière de Brie, légèrement perturbé par un affluent de la Marne, le Surmelin.

Ces limons sont en général très battants, très imperméables et obligent à drainer.

Légèrement plus arrosée que la moyenne du département, cette région est très herbagère.

On y rencontre également des pommiers et des frênes épars. Cela n'exclut pas néanmoins les riches cultures céréalières et le vignoble de la vallée de la Marne.

Le boisement n'est pas négligeable puisque le taux est de 21,3 % mais il existe surtout sous forme de bosquets et de boqueteaux. Le chêne apparaît toujours dans la réserve des TSF, mais l'essentiel est constitué par le taillis (bouleau et frêne).

C'est une des plus petites régions forestières du département, car elle n'occupe qu'une surface de 36 690 ha, représentant 5 % du total.

5-2. Le Tardenois

Séparée de la Brie par la Marne et du Valois par la forêt de Retz, cette région se prolonge dans la MARNE et la SEINE-ET-MARNE.

Le Tardenois repose sur un plateau de limon blanc situé au-dessus de la meulière mais ce plateau est nettement plus découpé que celui de la Brie.

Sur les flancs des vallées on trouve des sols relativement peu profonds, quelquefois calcaires. Souvent ces bordures, peu propices à la culture, sont boisées. Ce sont des taillis sous-futaie à base de chêne. Au sud-est, les massifs forestiers gagnent en importance (bois de Barbillon, forêt du Ris, de Fère). Les taillis sont surtout composés de bouleau, charme et frêne.

Sur le plateau, la culture des céréales est intensive mais il y a également quelques herbages.

Avec une surface de 90 910 ha soit 12,2 % de la surface de l' AISNE et un taux de boisement de 20,5 %, cette région est de moyenne importance.

5-3. Le Soissonnais

Le Soissonnais occupe la partie centrale du département. Il est limité au sud par le Tardenois et le Valois, à l'est par la Champagne, au nord par le Saint-Quentinois.

C'est la région la plus importante avec une surface de 193 330 ha, représentant 26 % de la surface départementale. Elle se prolonge largement dans le département de l'OISE.

Les terrains tertiaires du Soissonnais présentent un relief tabulaire. Les altitudes de l'ordre de 200 m à l'est, s'abaissent progressivement jusqu'à 150 m à l'ouest. L'extrémité est de cette région domine d'ailleurs d'une centaine de mètres la Champagne. L'ensemble est entaillé de vallées peu profondes avec quelques ruptures d'altitude. Deux grandes vallées y serpentent : celles de l'Oise et de l'Aisne.

Les plateaux limoneux sont exclusivement consacrés à la culture céréalière. Le boisement ne subsiste que sur les pentes des vallées.

La forêt domaniale est bien représentée avec les massifs de : Saint-Gobain, Coucy, Vauclerc. Dans la réserve des TSF, les chênes et les hêtres dominent. Le taillis est surtout formé d'essences diverses.

Le peuplier apparaît dans toutes les vallées et notamment celles de l'Oise, de l'Aisne, et de l'Ailette.

Cette région malgré sa vocation agricole, présente un taux de boisement important : 23,6 %.

5-4. La Champagne

Dominée à l'ouest par le Soissonnais, cette région est limitée au nord par le Saint-Quentinois et la Thiérache et se continue à l'est dans le département des ARDENNES.

Le pays est plat ou légèrement vallonné. Il se relève un peu vers l'est (150 m) et s'abaisse au niveau du Marais Boétien (70 m).

La craie est souvent à nu et donne des sols pauvres couverts de "savarts" quand ils ne sont pas amendés.

La pluviosité y est plus faible que dans le reste du département.

La forêt y est assez bien représentée avec une surface de 7 380 ha soit un taux de boisement de 11 %. La forêt domaniale de Samoussy est située dans cette région ainsi que les friches de l'important camp militaire de Sissonne (6 000 ha).

Le Marais Boétien est entièrement voué à la populiculture.

La Champagne occupe une surface de 66 560 ha représentant 9 % du total.

5-5. Le Saint-Quentinois

Il occupe le nord-est du département. C'est une vaste région comprise entre le Soissonnais et la Thiérache, qui jouxte la Champagne. Il se prolonge dans le NORD par le Cambrésis, et dans la SOMME par le Santerre.

Le Saint-Quentinois est un plateau crétacé faiblement ondulé. Son sol de craie blanche est recouvert d'une épaisse couche de limon fertile qui convient très bien à la culture du blé et de la betterave.

On voit quelques buttes toujours boisées dans la région de Laon, légèrement plus accidentée.

L'est de cette région, où l'on trouve la forêt domaniale de Marle, fait transition avec la Thiérache car les herbages gagnent sur les cultures.

Les peupliers trouvent leur terrain d'élection dans toutes les vallées, en particulier celle de l'Oise, qui traversent le Saint-Quentinois.

Le taux de boisement est faible (4 %). Avec une surface de 179 830 ha, soit 24,2 %, c'est la deuxième région de l' AISNE.

5-6. Le Valois

Le Valois n'est qu'un fragment de la vaste plaine située dans l'OISE. Il ne couvre que 5,5 % de l' AISNE. C'est une des plus petites régions du département mais par contre le taux de boisement est très important, 39,7 %, car elle contient une des plus grandes et plus belles forêts de hêtre de France (Forêt de Retz 13 360 ha).

Reposant sur des terrains tertiaires souvent recouverts de placage limoneux favorisant les cultures céréalières et betteravières, cette région d'une altitude moyenne de 150 m, s'élève jusqu'à 240 m en forêt de Retz (Tour Réaumont où le Général Mangin avait établi un observatoire lors de la deuxième bataille de la Marne en 1918).

Dans la forêt domaniale, qui occupe une grande partie de la région, on trouve principalement du hêtre mais également du chêne et du charme, du frêne, du bouleau, et des érables. Les résineux sont abondants dans la partie sud-ouest sur les sables de Beauchamp.

5-7. La Thiérache

Située au nord-est du département, cette région constitue le prolongement méridional du Hainaut. Elle déborde légèrement dans le département des ARDENNES.

L'influence du massif des Ardennes se fait sentir dans tous les domaines. Nettement relevée à l'est (200 m), la Thiérache s'abaisse à l'ouest jusqu'à 150 m. Les terrains sont d'abord jurassiques puis crétacés avec des sols bruns lessivés. Cette région vallonnée reçoit une hauteur de précipitation comprise entre 700 et 900 mm, augmentant en importance quand on se rapproche des ARDENNES.

La Thiérache se distingue aussi nettement du reste du département par son paysage verdoyant et bocager s'apparentant à la Normandie.

L'élevage occupe dans cette région une activité dominante.

Reposant surtout sur de la craie marneuse souvent décomposée en argile, le sol est imperméable ce qui explique l'origine des nombreux ruisseaux qui sillonnent cette région.

Les bosquets sont nombreux et ils occupent les sommets des collines. La seule forêt importante est celle du Nouvion, traitée en taillis sous-futaie avec une majorité de chêne dans la réserve et de charme dans le taillis. On y trouve quelques forêts domaniales (Val Saint-Pierre, Marfontaine, Aubenton) et quelques petites forêts communales dont la plus importante est celle de Buironfosse avec 247 ha.

Le paysage est agrémenté par de nombreuses haies de charmes têtards qui limitent les prairies et par de belles peupleraies dans la vallée de l'Oise.

Avec une surface de 123 260 ha (soit 16,6 %), la Thiérache est, après le Soissonnais et le Saint-Quentinois, la plus grande région de l' AISNE.

Son taux de boisement n'est que de 10,3 %.

5-8. L'Ardenne

C'est la plus petite région du département 11 330 ha soit 1,5% de la surface. Coincée dans le nord-est de l' AISNE en bordure de la Thiérache, elle n'est qu'un morceau d'une vaste région qui s'étend amplement dans le NORD et les ARDENNES.

Assise sur des terrains primaires, elle culmine en moyenne à 250 m.

Le climat y est très humide et la pluviométrie est de l'ordre de 900 mm.

Les parties boisées qui reposent sur les sols pauvres (grès et schistes) sont surtout représentées par les forêts d'Hirson et de Saint-Michel.

Le reste du paysage est comparable à celui de la Thiérache.

Les forêts sont surtout traitées en taillis sous-futaie avec réserve de chêne et taillis de charme.

Les plantations d'épicéa ont pris un développement très important.

L'Ardenne est entaillée par la rivière Oise alors proche de sa source et par son affluent le Gland.

Le taux de boisement de cette petite région est le plus élevé du département puisqu'il atteint 58,5 %.

VI - TYPES DE PEUPEMENT6-1. Futaie feuillue

Le type futaie feuillue couvre une surface de 14 150 ha soit 12 % de la surface boisée de production de l'AISNE. C'est le type le mieux représenté après le mélange futaie-taillis.

Il est situé :

- a) pour 96 % de sa surface en forêt soumise.
- b) pour 78 % de sa surface dans le Valois où se trouve la forêt de Retz et pour 19 % dans le Soissonnais.

Dans ce type ont été inclus 787 ha de reboisements feuillus, presque essentiellement en hêtre.

Il est constitué surtout par le hêtre et le chêne qui y sont prépondérants respectivement sur 47 % et 27 % de sa surface. Parmi les divers, c'est le charme qui domine.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 236 m³/ha (239 en forêt soumise, 177 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 4,9 m³/ha/an (4,9 m³ en forêt soumise, 4,10 m³ en forêt privée).

A titre de comparaison, le volume moyen et l'accroissement moyen de l'ensemble des formations boisées de production de l'AISNE ressortent à 139 m³/ha et 4,1 m³/ha/an.

6-2. Mélange futaie-taillis riche

Le type comprend tous les taillis sous-futaie à un stade plus ou moins avancé de conversion et plus généralement tous les mélanges de futaie et de taillis où les futaies ont un couvert supérieur à 50 %.

Le mélange futaie-taillis riche couvre une surface de 59 630 ha soit 51 % de la surface boisée de production de l'AISNE. C'est le type le plus représenté dans le département.

Il est situé :

- a) pour 74 % de sa surface en forêt non soumise dont il constitue avec 53 % de la surface privée le type dominant.
- b) pour 49 % de sa surface dans le Soissonnais et 13 % dans le Tardenois.

Il est constitué pour 82 % de sa surface par des peuplements mélangés de futaie et de taillis. La futaie est surtout à base de chênes rouvre et pédonculé, prépondérants sur 50 % de la surface ; le frêne est également bien représenté (16 %).

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 140 m³/ha (156 en forêt soumise, 134 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 4,1 m³/ha/an (4,7 en forêt soumise, 4,0 en forêt privée).

6-3. Mélange futaie-taillis pauvre

Comme le type précédent, il comprend les taillis sous-futaie normaux et plus généralement les mélanges de futaie et de taillis où le couvert des futaies ne dépasse pas 50 % de la surface.

Le mélange futaie-taillis pauvre couvre une surface de 25 240 ha soit 21 % de la surface boisée de production de l'AISNE.

Il est situé :

- a) pour 93 % de sa surface en forêt non soumise dont il représente, avec 28 % de la surface boisée privée, un type important.
- b) pour 35 % de sa surface dans le Tardenois et 29 % dans le Soissonnais.

Il est constitué pour 79 % de sa surface par des peuplements mélangés de futaie et de taillis. La futaie a une composition analogue à celle du type précédent : chênes rouvre et pédonculé sur 45 % de sa surface, et frêne sur 21 %.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 115,8 m³/ha (136 en forêt soumise, 114 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 4 m³/ha/an (4,7 en forêt soumise, 3,9 en forêt privée).

6-4. Taillis simple

Le taillis simple couvre une surface de 3 660 ha soit 3 % seulement de la surface boisée de production de l'AISNE.

Il est presque uniquement situé en forêt privée (94 %) et pour 42 % de sa surface dans le Soissonnais, 17 % en Champagne, 17 % dans le Saint-Quentinois.

Il est constitué principalement (76 %) par des taillis simples au sens strict et sur le surplus par des taillis sous-futaie pauvres et quelques taches de futaie (164 ha).

Dans ce type ce sont les feuillus divers qui dominent (93,5 %). Le bouleau est le mieux représenté ; viennent ensuite : le frêne, le tremble, le tilleul et le merisier.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 77,5 m³/ha et l'accroissement courant annuel moyen à 3,2 m³/ha/an.

6-5. Futaie et Plantations résineuses

Ce type réunit les quelques futaies résineuses existantes et les plantations résineuses.

Il couvre une surface de 5 760 ha soit 5 % seulement de la surface boisée de production. La part des futaies dans ce type ne représente que 9 % de la surface.

Il est situé :

- pour 54 % en forêt soumise
- pour 46 % en forêt privée.

On le trouve principalement dans le Soissonnais, la Thiérache et l'Ardenne. Les essences les mieux représentées sont l'épicéa, le Douglas et le pin sylvestre.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen, évidemment assez faible, n'est que de 43 m³/ha. L'accroissement courant annuel est de 2 m³/ha/an. La part des résineux dans ces résultats est de 34 m³/ha et 1,8 m³/ha/an.

6-6. Bois de ferme - Parcs ruraux - Forêts galerie

Sous ce type sont regroupés :

- des boisements à structure parcellaire très morcelée avec interpénétration marquée du territoire agricole avoisinant (bois de ferme).
- des boisements voisins d'habitations rurales ou péri-urbaines souvent clos (parcs ruraux).

- des boisements, feuillus en général, situés au fond des vallées le long des cours d'eau ou occupant des dépressions humides (forêts galerie).

Ce type couvre une surface de 9 460 ha soit 8 % de la surface boisée de production de l'AISNE.

Il est situé :

- entièrement en forêt privée
- pour 27 % de sa surface dans le Soissonnais et 26 % dans le Saint-Quentinois.

Il est composé de taillis simple (41 % de la surface), de mélange futaie-taillis (31 %) et de futaie (22 %).

On peut noter dans le type une très grande variété d'essences feuillues. On y trouve du frêne (31 %), de l'orme (12 %), du chêne (11 %) et du tremble (7 %).

Malgré leur aspect un peu hétéroclite, ces peuplements sont loin d'avoir une productivité négligeable. En effet, sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 137 m³/ha et l'accroissement courant annuel à 5 m³/ha/an.

VII - ASPECT DE L'ECONOMIE FORESTIERE

7-1. Exploitation forestière

Le mode de vente des produits forestiers le plus répandu est la vente des bois sur pied, aussi bien dans les forêts gérées par l'ONF que dans les forêts des particuliers.

La quantité de bois provenant de forêts gérées par l'ONF est de l'ordre de 30 % des bois d'oeuvre.

Depuis quelques années, une part de plus en plus importante des lots de bois des forêts privées est vendue au cours des ventes groupées organisées par le syndicat des propriétaires forestiers. Cependant, les ventes directes aux exploitants sont encore nombreuses, surtout dans les petites propriétés.

Le nombre des entreprises d'exploitation forestière s'élève à : 266.

Parmi ces 266 entreprises :

- 126 ont leur siège social dans l'AISNE.
- 140 ont leur siège social dans d'autres départements :
 - 18 % dans le NORD
 - 17 % dans l'OISE
 - 28 % en région Champagne Ardennes
 - 10 % en Région Parisienne
 - 21 % dans divers départements.

Les 266 entreprises se répartissent ainsi :

- 26 propriétaires forestiers exploitants
- 180 exploitants forestiers
- 60 exploitants forestiers scieurs.

31 entreprises produisent plus de 5 000 m³ de bois (grumes + bois d'industrie) par an et commercialisent 71 % de la production totale du département. Parmi ces 31 entreprises, 26 ont leur siège social dans l'AISNE.

Destination géographique des produits

Grumes

Les grumes d'oeuvre ont les destinations suivantes :

.../...

- 60 % sont sciées dans l' AISNE.
- 25 % environ partent dans les départements et régions limitrophes.
- 15 % environ sont exportées (belles grumes).

Bois d'industrie

La majeure partie des bois d'industrie va à la trituration (99 %) :

- 45 % pour l'industrie de la pâte à papier (La Rochette Cenpa à Venizel, SICA à Alizay (27), Société Rémoise de Papeterie à Reims (51), usine Beghin Say à Corbehem (62)).
- 55 % pour l'industrie des panneaux (usines belges et Extrabois à Trélon (59)).

Main d'oeuvre

Les seules entreprises ayant leur siège social dans l' AISNE disposent de 386 bûcherons permanents.

Cet effectif est complété par des tâcherons indépendants dont l'importance est croissante.

7-2. Scierie

Structure de la branche scierie (au 31.12.76)

	: - 2 000 m3/s	: 2 000 à 4 000 m3/s	: 4 000 à 8 000 m3/s	: TOTAL
Nombre d'entreprises	35	11	5	51
% de la Production	30 %	36 %	34 %	100 %

Les 51 scieries emploient 454 salariés permanents.

La production de sciages de bois tropicaux est très négligeable (24 m3/s)

Les entreprises de sciages ayant une activité aval sont au nombre de : 21

- 10 : caisseries palettes
- 4 : négoce
- 1 : usine de tranchage placage
- 1 : fabrique de meubles
- 1 : atelier de charpente menuiserie
- 3 : fabriques de cintres et porte-habits
- 1 : chantier de carbonisation

Utilisations des produits de scierie

35 % sont utilisés par les entreprises pour leur propre activité

40 % sont utilisés dans d'autres activités aval du département et limitrophes

25 % sont exportés.

7-3. Industrie du bois

- 3 fabrications d'éléments de charpente et menuiseries de bâtiment (dont 2 entreprises employant plus de 10 salariés) ;
- 2 fabrications de parquets ;

.../...

- 4 fabrications et transformations de panneaux, bois de placage, bois améliorés et traités (dont 1 employant plus de 10 salariés) ;
- 10 fabrications d'emballage en bois (dont 3 entreprises employant plus de 10 salariés) ;
- 11 fabrications d'objets divers en bois (dont 3 entreprises employant plus de 10 salariés) ;
- 43 fabrications de meubles meublants ;
- 4 fabrications de sièges (dont 3 employant plus de 10 salariés) ;
- 4 fabrications de meubles de cuisine et meubles en bois blanc ;
- 3 fabrication de literie ;
- 14 fabrications de meubles divers (dont 2 employant plus de 10 salariés) ;
- 2 fabrications de mobilier fonctionnel non métallique (dont 1 entreprise employant plus de 10 salariés).

TABLEAU 1

 PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES
 (unité 1 000 m3/R)

	1972 (moyenne 71-73)	1974	1975	1976	1977
BOIS D'OEUVRE					
Chêne	71,20	71,80	53,80	54,70	57,00
Hêtre	61,50	57,20	41,80	36,80	48,40
Peuplier	111,00	103,00	75,80	65,40	86,60
Divers feuillus	54,30	72,40	60,40	69,70	65,20
Total feuillus	298,00	304,40	231,80	226,60	257,20
Epicéa, sapin	1,10	1,40	2,20	1,40	0,50
Autres conifères	1,60	7,70	3,00	0,60	1,30
Total conifères	2,70	9,10	5,20	2,00	1,80
TOTAL BOIS D'OEUVRE	300,70	313,50	237,00	228,60	259,00
BOIS D'INDUSTRIE					
Trituration					
- feuillus	260,20	324,80	302,40	296,70	263,90
- conifères	2,20	0,50	-	1,70	1,30
Mines					
- feuillus	2,30	0,60	1,20	0,80	-
- conifères	0,20	-	-	-	-
Autres B. I.					
- feuillus	0,80	-	0,30	0,30	0,60
- conifères	0,10	0,10	0,60	0,20	-
Total feuillus	263,30	325,40	303,90	297,80	264,50
Total conifères	2,50	0,60	0,60	1,90	1,30
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	265,80	326,00	304,50	299,70	265,80
BOIS DE FEU COMMERCIALISE	7,40	3,50	4,10	3,60	4,60

PRODUCTION DES SCIERIES
(unité 1 000 M3s)

	1972 (moyenne 71-73)	1974	1975	1976	1977
SCIAGES					
Chêne	12,10	11,10	8,20	7,70	7,30
Hêtre	31,70	32,30	23,80	29,00	33,90
Peuplier	48,50	36,90	28,20	29,90	32,20
Divers	14,50	17,90	14,40	18,70	20,60
Total feuillus indigènes	106,80	98,20	74,60	85,30	94,00
Sapin, Epicéa	0,70	0,90	1,10	2,20	1,30
Autres conifères	1,10	1,60	1,00	0,90	0,60
Total conifères	1,80	2,50	2,10	3,10	1,90
Essences tropicales	-	-	-	-	-
TOTAL SCIAGES	108,60	100,70	76,70	88,40	95,90
BOIS SOUS RAILS					
Traverses chêne et hêtre	4,00	2,40	2,00	1,10	1,30
Traverses conifères	-	-	-	-	-
Appareils de voie	1,40	1,20	0,90	0,50	0,90
TOTAL SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	114,00	104,30	79,60	90,00	98,10
CHUTES DE SCIERIE (1 000 T)					
Trituration	11,80	17,10	14,90	13,50	19,30
Autres utilisations	3,00	4,90	4,60	2,80	2,30
TOTAL CHUTES DE SCIERIE	14,80	22,00	19,50	16,30	21,60

L'analyse des tableaux de production permet de constater l'importance du peuplier qui représente, à lui seul, en moyenne, près du 1/3 de la production des grumes et plus du 1/3 de la production des sciages.

La production des feuillus divers est voisine de celle du chêne, elle est supérieure d'environ 25 % à celle du hêtre et inférieure d'environ 25 % à celle du peuplier.

Le hêtre représente 18,6 % de la production des grumes et intervient pour presque 1/3 dans la production des sciages.

L' AISNE est un département bon producteur de bois feuillus mais il n'en scie qu'une fraction. Le chêne et les feuillus divers sont partiellement sciés hors département. Par contre, une partie du hêtre est achetée dans les départements voisins pour être sciée dans l' AISNE.

II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE FORESTIER

L'étude préalable du département de l'AISNE, comportant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplements a été effectuée en 1975.

L'interprétation de la couverture photographique aérienne (photographies panchromatiques et infra-rouges à l'échelle du 1/25 000è prises en 1975) a été réalisée du 1er Mars 1976 au 1er Juillet 1976.

La deuxième phase de l'inventaire comportant l'exécution des levés au sol concernant les formations boisées de production, soumises et non soumises au régime forestier, les plantations d'alignements, les arbres forestiers épars, les peupleraies, les landes, a été effectuée entre le 1er Février et le 1er Novembre 1977.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été réalisée par le Centre de traitement de l'information du Service de l'Inventaire Forestier National en Juin et Octobre 1978.

III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les plantations hors-forêts.

Le tome 2ème réunit les résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur à la différence de ceux du 1er tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toute, ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

- Formations boisées de production -

- Forêts -

Formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- . soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 % ;
- . soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis ;
- . avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha ;
- . ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

- Boqueteaux -

Petits massifs boisés de moins de 4 hectares et d'au moins 50 ares, le plus souvent situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

- Bosquets -

Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 50 ares et 5 ares (et d'une largeur supérieure à 15 m) ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

(Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars).

- Autres formations boisées (boisements de protection ou d'agrément)

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, ou encore celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

- Haies -

Ligne boisée d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm), avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

- Alignements -

Ligne d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'une largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

- Peupleraies -

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérants et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre les peupleraies doivent avoir une surface minimum de 5 ares sur une largeur en cimes supérieure à 15 m.

- Volumés -

Il s'agit de volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celle des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories ;

- éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § catégorie d'utilisation des bois).

- Accroissements -

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période des 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composants :

a) l'accroissement des arbres sur pied compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus.

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d'"Accroissement dû aux arbres coupés".

- Passage à la futaie -

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

- Essence prépondérante -

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

- Structure forestière élémentaire -

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes :

futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

- Catégories de dimension des bois -

Les 4 catégories de dimensions figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c) :

	d	c
Non recensable	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	7,5 - 22,4 cm	24,5 - 54,4 cm
Moyen bois	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

- Catégories d'utilisation des bois -

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caissage, coffrage, traverses.
- Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies et diminué des parties en rebut, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions = diamètre fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

02 - Tableau I

Répartition du territoire
selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	121 960	16.4
Landes et friches	4 930	0.7
Terrains agricoles	559 350	75.4
Terrains improductifs et eaux	56 020	7.5
T O T A L	742 260	100.0

02 - Tableau 2

Répartition du territoire selon l'utilisation
du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains non soumis au régime forestier	Total par utilisation du sol ha
	Domaniaux ha	Communaux et autres personnes morales ha	Terrains particuliers (y compris contrats FFN) ha	
A - Terrains non boisés				
- Terrains agricoles	725	369	558 258	559 352 (1)
- Landes	90	-	4 840	4 930 (1)
- Eaux	-	-	4 464	4 464
- Improductifs	250	110	51 193	51 553
Total par catégorie de propriété - A -	1 065	479	618 755	620 299
B - Terrains boisés				
• Formations boisées de production				
- Forêts	29 493	4 754	75 450	109 697
- Boqueteaux	-	-	6 352	6 352
- Bosquets	-	-	1 846	1 846
• Autres formations boisées	122	75	3 864	4 061
Total par catégorie de propriété - B -	29 615	4 829	87 512	121 956
TOTAL A + B	30 680	5 308	-	-
	35 988		706 267	742 255
TAUX DE BOISEMENT B/ A + B				16.4 %

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes les formations boisées hors-forêts suivantes :

- Haies - longueur dans le département	6 596 km
- Alignements de peupliers - longueur dans le département	811 km
- Alignements d'autres essences - longueur dans le département	111 km
- Peupleraies - surface	14 086 ha

02 - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux
de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale région ha	Surface des formations boisées			Taux de boisement %
		de production ha	autres ha	totale ha	
Brie	36 690	7 810	-	7 810	21.3
Tardenois	90 910	18 330	290	18 620	20.5
Soissonnais	193 330	44 840	770	45 610	23.6
Champagne	66 560	5 120	2 260	7 380	11.1
Saint-Quentinois	179 830	6 900	280	7 180	4
Valois	40 340	15 840	180	16 020	39.7
Thiérache	123 260	12 630	80	12 710	10.3
Ardennes	11 330	6 430	200	6 630	58.5
TOTAL	742 250	117 900	4 060	121 960	16.4

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont, sauf exception, celles des seules formations boisées de production

02 - Tableau 4

Landes et friches

Surface par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface ha
Brie	310
Tardenois	730
Soissonnais	2 320
Champagne	740
Saint-Quentinois	530
Valois	300
TOTAL	4 930

02 - Tableau 5.6

Formations boisées de production et plantations hors forêts

Volumes et accroissements totaux par essence (moyenne de la période 1972.1976)

Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Plantations hors forêts (1)	Volume total 1000 m3
	Volume 1000 m3	Accroissement 100 m3		
Chênes	4 592.6	855.5	21.9	4 614.5
Hêtre	2 154.4	541.5	-	2 154.4
Châtaignier	168.5	75	-	168.5
Charme	1 454.9	450	1.2	1 456.1
Bouleau	1 105.6	388.5	4.3	1 109.9
Frêne	2 573.9	852	79.9	2 653.8
Peupliers cultivés	-	-	1 812.7	1 812.7
Autres feuillus	4 002.4	1 544	190.3	4 192.7
Total feuillus	16 052.3	4 706.5	2 110.3	18 162.6
Pin sylvestre	213.2	68.5	-	213.2
Pin noir	41.9	14.5	-	41.9
Sapin et épicéa	44	25.5	-	44
Douglas	57.5	49.5	-	57.5
Autres conifères	13.3	10.5	-	13.3
Total conifères	369.9	168.5	-	369.9
T O T A L	16 422.2	4 875	2 110.3	18 532.5

(1) Il s'agit des seuls arbres de forme futaie normale. Pour obtenir le volume total, il convient d'ajouter 250 000 m3 de brins de taillis, arbres têtards et d'émonde.

Les accroissements n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers depuis la plantation a pu être calculé à 98 800 m3

Formations boisées de production
Surface par essence prépondérante et région forestière
Propriétés soumises au régime forestier.

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Brie ha	Tardenois ha	Soissonnais ha	Champagne ha	Saint-Quentinois ha	Valois ha	Thiérache ha	Ardennes ha	Total ha	
Futaies (1)	Chêne pédonculé	110	1 470	2 430	840	650	1 240	1 010	2 530	10 280	
	Chêne rouvre	100	250	1 190	-	350	1 750	80	-	3 720	
	Hêtre	-	-	1 770	-	80	5 690	290	80	7 910	
	Charme	-	-	980	-	150	2 080	-	80	3 290	
	Frêne	-	170	1 360	-	150	290	650	80	2 700	
	Autres feuillus	-	-	1 580	320	160	-	130	380	2 570	
	Total feuillus	210	1 890	9 310	1 160	1 540	11 050	2 160	3 150	30 470	
	Pin sylvestre	-	-	390	-	-	350	-	-	-	740
	Pin noir	-	-	80	-	-	-	-	-	-	80
	Epicéa	40	90	-	-	60	40	490	640	-	1 360
Douglas	-	150	280	80	-	260	-	-	-	770	
Autres conifères	-	-	-	-	-	200	-	-	-	200	
Total conifères	40	240	750	80	60	850	490	640	640	3 150	
TOTAL FUTAIES	250	2 130	10 060	1 240	1 600	11 900	2 650	3 790	3 790	33 620	
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	-	-	80	-	-	-	80	
	Châtaignier	-	-	-	-	60	-	-	-	60	
	Charme	-	-	160	-	-	60	-	-	220	
	Autres feuillus	-	80	70	120	-	-	-	-	270	
TOTAL TAILLIS SIMPLE	-	80	230	120	140	60	-	-	-	630	
TOTAL REGION FORESTIERE	250	2 210	10 290	1 360	1 740	11 960	2 650	3 790	3 790	34 250	

(1) Il s'agit des futaies régulières ou irrégulières ainsi que des futaies de mélange futaie-taillis. Dans ce dernier cas, seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

02 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production
Surface par essence prépondérante et région forestière
Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Brie ha	Tardenois ha	Soissonnais ha	Champagne ha	Saint-Quentinois ha	Valois ha	Thiérache ha	Ardennes ha	Total ha	
Futaies (1)	Chêne pédonculé	4 970	5 810	7 590	1 210	100	730	2 600	1 270	24 280	
	Chêne rouvre	-	3 110	3 590	350	200	50	810	-	8 110	
	Hêtre	120	220	2 300	110	-	430	500	240	3 920	
	Châtaignier	-	-	540	-	-	50	-	-	590	
	Charme	-	160	580	-	220	120	450	-	1 530	
	Frêne	1 600	2 900	5 660	420	910	720	2 680	300	15 190	
	Autres feuillus	610	1 720	6 070	210	670	630	1 620	230	11 760	
	Total feuillus	7 300	13 920	26 330	2 300	2 100	2 730	8 660	2 040	65 380	
	Pin sylvestre	-	-	980	280	-	-	-	-	-	1 260
	Autres pins	-	90	180	-	-	-	-	-	-	270
Taillis simple	Sapin et épicéa	40	50	90	-	40	470	510	350	1 550	
	Douglas	-	50	440	-	40	40	-	-	570	
	Autres conifères	-	-	400	-	-	-	360	60	820	
	Total conifères	40	190	2 090	280	80	510	870	410	4 470	
	TOTAL FUTAIES	7 340	14 110	28 420	2 580	2 180	3 240	9 530	2 450	69 850	
	Chêne pédonculé	-	-	760	110	-	-	-	-	-	870
	Charme	-	-	210	-	120	50	-	-	-	380
	Bouleau	-	490	1 380	560	-	150	-	-	-	2 580
	Frêne	-	310	1 240	260	940	-	70	-	-	2 820
	Ormes	150	170	730	-	340	170	-	-	-	1 560
Autres feuillus	70	1 040	1 810	250	1 580	270	380	190	5 590		
TOTAL TAILLIS SIMPLE	220	2 010	6 130	1 180	2 980	640	450	190	13 800		
TOTAL REGION FORESTIERE	7 560	16 120	34 550	3 760	5 160	3 880	9 980	2 640	83 650		

(1) cf. note 1 du tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface, par région forestière, des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie-taillis (1)

Propriété	Essence prépondérante	Brie ha	Tardenois ha	Soissonnais ha	Champagne ha	Saint-Quentinois ha	Valois ha	Thiérache ha	Ardennes ha	Total ha
Propriétés soumises au régime forestier	Chêne pédonculé	-	-	-	40	-	-	-	160	200
	Charme	50	980	3 210	160	470	80	900	1 530	7 380
	Bouleau	-	410	500	120	-	40	80	470	1 620
	Autres feuillus	60	490	2 040	850	980	80	960	530	5 990
TOTAL PROPRIETE		110	1 880	5 750	1 170	1 450	200	1 940	2 690	15 190
Propriétés non soumises au régime forestier	Chêne pédonculé	150	420	740	110	-	150	-	-	1 570
	Chêne rouvre	-	380	-	110	-	-	-	-	490
	Hêtre	160	-	360	110	-	-	-	-	630
	Châtaignier	130	-	1 110	-	-	50	280	-	1 570
	Charme	2 360	4 430	5 200	460	310	-	2 190	730	15 680
	Bouleau	130	1 330	2 830	430	-	150	-	820	5 690
	Frêne	2 120	3 170	3 950	110	610	230	600	-	10 790
Autres feuillus	1 990	3 250	10 310	1 050	540	1 570	4 080	160	22 950	
TOTAL PROPRIETE		7 040	12 980	24 500	2 380	1 460	2 150	7 150	1 710	59 370
TOTAL TOUTES PROPRIETES		7 150	14 860	30 250	3 550	2 910	2 350	9 090	4 400	74 560

N.B. Les surfaces ne doivent pas être ajoutées à celles des tableaux 7(S) ou 7(P), car elles sont déjà prises en compte au titre des futaies

(1) Il s'agit de la structure forestière élémentaire définie sur le point de sondage

02 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des régénérations, boisements, reboisements et conversions feuillues par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Régénérations (1) ha	Boisements artifi- ciels en terrain nu de moins de 25 ans(2) ha	Reboisements artificiels de moins de 25 ans(3) ha	Conversions feuillues (4) ha
Brie	-	-	80	2 680
Tardenois	-	-	410	2 440
Soissonnais	260	180	2 260	3 080
Champagne	40	-	120	230
Saint-Quentinois	60	40	80	340
Valois	1 000	-	1 530	310
Thiérache	-	-	1 420	1 970
Ardennes	-	-	1 050	1 070
T O T A L	1 360	220	6 950	12 120

(1) Régénération en cours, naturelle ou artificielle

(2) Plantations entraînant une extension de la surface boisée

(3) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée

(4) Il s'agit ici soit du stade préparatoire à la conversion du mélange futaie-taillis et des taillis simples (vieillessement et enrichissement des réserves, disparition du taillis), soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée quand les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie (régulière ou irrégulière)

02 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans
les boisements et reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation	
			moins de 1500 plants/hectare en % de la sur- face reboisée	plus de 1500 plants/hectare en % de la sur- face reboisée
Brie	80	Epicéa	51	49
Tardenois	410	Pin Weymouth Epicéa Douglas	- 8 19	13 24 36
Soissonnais	2 440	Chêne pédonculé Hêtre Pin sylvestre Pin laricio Epicéa Douglas Mélèze du Japon Autres conifères	- - 2 - 8 16 - -	2 9 29 4 4 13 6 7
Champagne	120	Epicéa Douglas	33 67	- -
Saint-Quentinois	120	Epicéa Douglas	- 34	66 -
Valois	1 530	Chêne rouvre Hêtre Pin sylvestre Epicéa Douglas Sapin de Vancouver Epicéa de Sitka	- - 8 - - - -	14 30 4 13 20 4 7
Thiérache	1 420	Hêtre Epicéa Douglas Sapin de Vancouver Epicéa de Sitka	- 10 - - 5	4 61 2 1 17
Ardennes	1 050	Epicéa Epicéa de Sitka	16 -	78 6
T O T A L	7 170			

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements artificiels en terrain nu, de moins de 25 ans" et "Reboisements artificiels de moins de 25 ans"

02 - Tableau 9

Formations boisées de production.

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante feuillue et résineuse

Structure élémentaire	Peuplements à essences prépondérantes feuillues			Peuplements à essences prépondérantes résineuses			TOTAL ha
	Domaniaal ha	Communal ha	Particulier ha	Domaniaal ha	Communal ha	Particulier ha	
	Futaie régulière	14 640	220	6 670	2 360	430	
Futaie irrégulière	600	-	650	180	-	-	1 430
Mélange futaie-taillis	11 140	3 870	58 060	80	100	1 240	74 490
Taillis simple	480	150	13 800	-	-	-	14 430
TOTAL PAR PROPRIETE	26 860	4 240	79 180	2 620	530	4 470	117 900
TOTAL FEUILLUS-CONIFERES	110 280			7 620			

02 - Tableau 10
Formations boisées de production
Volume par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	941 200	174 400	1 763 900	2 879 500
	Chêne rouvre	795 800	48 500	766 500	1 610 800
	Chêne rouge	1 200	-	-	1 200
	Hêtre	1 717 800	27 400	390 700	2 135 900
	Châtaignier	43 800	-	123 300	167 100
	Charme	742 600	41 900	629 600	1 414 100
	Bouleau	349 300	54 600	670 400	1 074 300
	Frêne	309 000	61 200	1 850 300	2 220 500
	Autres feuillus	460 600	124 700	2 827 000	3 412 300(1)
	Total feuillus	5 361 300	532 700	9 021 700	14 915 700
	Pin sylvestre	105 100	3 200	103 800	212 100
	Pin noir	12 700	-	29 200	41 900
	Sapin + épicéa	2 100	-	34 500	36 600
	Douglas	13 700	-	41 600	55 300
	Autres conifères	1 400	-	9 000	10 400(2)
Total conifères	135 000	3 200	218 100	356 300	
TOTAL	5 496 300	535 900	9 239 800	15 272 000	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	98 900	98 900
	Chêne rouvre	-	-	2 200	2 200
	Hêtre	-	-	18 500	18 500
	Châtaignier	-	-	1 400	1 400
	Charme	-	-	40 800	40 800
	Bouleau	-	-	31 300	31 300
	Frêne	-	-	353 400	353 400
	Autres feuillus	-	-	590 100	590 100(3)
	Total feuillus	-	-	1 136 600	1 136 600
	Pin sylvestre	-	-	1 100	1 100
	Épicéa	-	-	7 400	7 400
Douglas	-	-	2 200	2 200	
Autres conifères	-	-	2 900	2 900(4)	
Total conifères	-	-	13 600	13 600	
TOTAL	-	-	1 150 200	1 150 200	
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	5 496 300	535 900	10 390 000	16 422 200	

- (1) dont tremble 19 %, grands érables 13,3 %, aunes 12,9 %, ormes 12,3 %, robinier 11,9 %
(2) Mélèze d'Europe 47,4 %, mélèze du Japon 33,6 %, épicéa de Sitka 19 %
(3) dont peupliers non cultivés 31,9 %, ormes 19,2 %, aunes 14,6 %
(4) dont mélèze d'Europe 95,4 %

Formations boisées de production

Accroissement courant par essence et catégorie
de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	16 400	2 800	36 550	55 750
	Chêne rouvre	13 100	550	13 700	27 350
	Chêne rouge	50	-	-	50
	Hêtre	41 350	800	11 400	53 550
	Châtaignier	1 850	100	5 500	7 450
	Charme	19 900	1 800	21 900	43 600
	Bouleau	11 850	2 550	23 600	38 000
	Frêne	9 750	2 000	60 850	72 600
	Autres feuillus	17 050	6 250	107 900	131 200 (1)
	Total feuillus	131 300	16 850	281 400	429 550
	Pin sylvestre	2 100	150	4 600	6 850
	Pin noir	700	-	750	1 450
	Sapin + épicéa	100	-	2 200	2 300
	Douglas	1 200	-	3 500	4 700
	Autres conifères	150	-	650	800 (2)
Total conifères	4 250	150	11 700	16 100	
TOTAL	135 550	17 000	293 100	445 650	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	2 200	2 200
	Chêne rouvre	-	-	200	200
	Hêtre	-	-	600	600
	Châtaignier	-	-	50	50
	Charme	-	-	1 400	1 400
	Bouleau	-	-	850	850
	Frêne	-	-	12 600	12 600
	Autres feuillus	-	-	23 200	23 200 (3)
	Total feuillus	-	-	41 100	41 100
	Epicéa	-	-	250	250
Douglas	-	-	250	250	
Autres conifères	-	-	250	250 (4)	
Total conifères	-	-	750	750	
TOTAL	-	-	41 850	41 850	
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	135 550	17 000	334 950	487 500	

(1) dont tremble 20,5 %, grands érables 15 %, aunes 12,1 %, ormes 10,4 %, robinier 9,1 %

(2) Mélèze du Japon 46,3 %, mélèze d'Europe 31,5 %, épicéa de Sitka 22,2 %

(3) dont peupliers non cultivés 31 %, aunes 17 %, ormes 16,4 %

(4) dont mélèze d'Europe 98,5 %

02 - Tableau 11.1

Formations boisées de production

Passage à la futaie par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			TOTAL par essence m3
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	250	50	1 200	1 500
	Chêne rouvre	50	50	250	350
	Hêtre	1 550	-	150	1 700
	Châtaignier	50	-	250	300
	Charme	3 400	750	6 650	10 800
	Bouleau	600	450	4 200	5 250
	Frêne	150	100	3 600	3 850
	Autres feuillus	2 200	1 550	12 050	15 800(1)
	Total feuillus	8 250	2 950	28 350	39 550
	Pin sylvestre	150	-	1 600	1 750
	Epicéa	-	-	1 300	1 300
	Douglas	100	-	350	450
	Autres conifères	150	-	250	400(2)
	Total conifères	400	-	3 500	3 900
TOTAL	8 650	2 950	31 850	43 450	
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	100	100
	Charme	-	-	100	100
	Bouleau	-	-	100	100
	Frêne	-	-	1 600	1 600
	Autres feuillus	-	-	1 650	1 650(3)
	Total feuillus	-	-	3 550	3 550
	Epicéa	-	-	200	200
	Douglas	-	-	50	50
Autres conifères	-	-	50	50(4)	
Total conifères	-	-	300	300	
TOTAL	-	-	3 850	3 850	
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	8 650	2 950	35 700	47 300	

(1) dont grands érables 18 %, tilleul 16 %, saules 14 %, noisetier 10.7 %

(2) Epicéa de Sitka 51.8 %, mélèze du Japon 48.2 %

(3) dont merisier 27.9 %, ormes 21.2 %, saules 13 %, noisetier 13 %

(4) Sapin de Vancouver 61.8 %, mélèze 38.2 %

02 - Tableau 12 (S)

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Brie ha	Tardenois ha	Soissonnais ha	Champagne ha	Saint- Quentinois ha	Valois ha	Thiérache ha	Ardennes ha	TOTAL ha
Type de peuplement									
Futaie feuillue	40	-	2 630	-	170	10 650	50	-	13 540
Mélange futaie-taillis à réserve dense	170	1 550	7 070	1 080	1 310	160	1 800	2 560	15 700
Mélange futaie-taillis à faible réserve	-	410	-	40	220	130	310	540	1 650
Taillis	-	-	70	120	-	40	-	-	230
Plantations résineuses	40	250	520	120	40	980	490	690	3 130
T O T A L	250	2 210	10 290	1 360	1 740	11 960	2 650	3 790	34 250

Formations boisées de production
 Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière
 Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Brie ha	Tardenois ha	Soissonnais ha	Champagne ha	Saint- Quentinois ha	Valois ha	Thiérache ha	Ardennes ha	TOTAL ha
Type de peuplement									
Futaie feuillue.	40	40	50	-	-	320	120	40	610
Mélange futaie-taillis à réserve dense	5 000	6 180	22 060	1 690	870	1 240	5 460	1 430	43 930
Mélange futaie-taillis à faible réserve	2 160	8 550	7 400	830	1 090	1 580	1 510	470	23 590
Taillis	-	210	1 480	490	640	120	450	40	3 430
Plantations résineuses	40	300	990	40	80	40	730	410	2 630
Bois de ferme	320	840	2 570	710	2 480	580	1 710	250	9 460
T O T A L	7 560	16 120	34 550	3 760	5 160	3 880	9 980	2 640	83 650

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements
par région forestière et type

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
FUTAIE FEUILLUE						
Brie	8 000	-	8 000	100	-	100
Soissonnais	479 300	-	479 300	14 700	-	14 700
Saint-Quentinois	14 200	-	14 200	450	-	450
Valois	2 729 800	-	2 729 800	51 400	-	51 400
Total	3 231 300	-	3 231 300	66 650	-	66 650
MELANGE FUTAIE-TAILLIS A RESERVE DENSE						
Brie	11 200	-	11 200	200	-	200
Tardenois	177 000	-	177 000	5 200	-	5 200
Soissonnais	1 128 400	38 600	1 167 000	34 500	650	35 150
Champagne	120 000	-	120 000	3 700	-	3 700
Saint-Quentinois	229 300	-	229 300	7 050	-	7 050
Valois	43 500	-	43 500	750	-	750
Thiérache	327 200	-	327 200	11 300	-	11 300
Ardennes	366 700	-	366 700	9 650	-	9 650
Total	2 403 300	38 600	2 441 900	72 350	650	73 000
MELANGE FUTAIE-TAILLIS A FAIBLE RESERVE						
Tardenois	37 300	-	37 300	1 350	-	1 350
Champagne	900	-	900	50	-	50
Saint-Quentinois	32 500	-	32 500	1 250	-	1 250
Valois	33 300	-	33 300	750	-	750
Thiérache	55 200	-	55 200	2 000	-	2 000
Ardennes	65 800	-	65 800	2 300	-	2 300
Total	225 000	-	225 000	7 700	-	7 700
TAILLIS						
Soissonnais	-	-	-	200	-	200
Champagne	-	-	-	200	-	200
Valois	5 700	-	5 700	300	-	300
Total	5 700	-	5 700	700	-	700
PLANTATIONS RESINEUSES						
Tardenois	2 600	-	2 600	50	-	50
Soissonnais	600	18 700	19 300	100	1 300	1 400
Champagne	2 600	-	2 600	50	-	50
Valois	15 200	80 900	96 100	400	2 450	2 850
Ardennes	7 700	-	7 700	150	-	150
Total	28 700	99 600	128 300	750	3 750	4 500
TOTAL SOUMIS	5 894 000	138 200	6 032 200	148 150	4 400	152 550

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par
région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
FUTAIE FEUILLUE						
Brie	1 100	-	1 100	50	-	50
Tardenois	6 000	-	6 000	200	-	200
Soissonnais	5 300	-	5 300	200	-	200
Valois	65 100	-	65 100	1 450	-	1 450
Thiérache	22 300	-	22 300	500	-	500
Ardennes	8 400	-	8 400	100	-	100
Total	108 200	-	108 200	2 500	-	2 500
MELANGE FUTAIE-TAILLIS A RESERVE DENSE						
Brie	715 600	-	715 600	19 850	-	19 850
Tardenois	970 100	5 800	975 900	24 400	100	24 500
Soissonnais	2 590 300	58 900	2 649 200	81 950	2 550	84 500
Champagne	167 000	6 800	173 800	5 250	100	5 350
Saint-Quentinois	132 700	-	132 700	4 050	-	4 050
Valois	237 000	7 400	244 400	5 400	50	5 450
Thiérache	818 400	-	818 400	25 450	-	25 450
Ardennes	181 600	-	181 600	4 950	-	4 950
Total	5 812 700	78 900	5 891 600	171 300	2 800	174 100
MELANGE FUTAIE-TAILLIS A FAIBLE RESERVE						
Brie	267 600	-	267 600	10 200	-	10 200
Tardenois	941 000	-	941 000	32 650	-	32 650
Soissonnais	830 500	9 800	840 300	27 400	950	28 350
Champagne	65 800	10 500	76 300	2 300	150	2 450
Saint-Quentinois	151 700	-	151 700	5 100	-	5 100
Valois	111 600	19 900	131 500	3 650	750	4 400
Thiérache	260 600	-	260 600	8 450	-	8 450
Ardennes	27 400	-	27 400	1 000	-	1 000
Total	2 656 200	40 200	2 696 400	90 750	1 850	92 600
TAILLIS						
Tardenois	13 700	-	13 700	600	-	600
Soissonnais	168 600	1 700	170 300	5 950	150	6 100
Champagne	36 700	-	36 700	1 250	-	1 250
Saint-Quentinois	25 900	-	25 900	1 300	-	1 300
Valois	4 200	-	4 200	150	-	150
Thiérache	24 900	1 400	26 300	1 450	150	1 600
Ardennes	-	800	800	-	100	100
Total	274 000	3 900	277 900	10 700	400	11 100

.../...

02 - Tableau 12.1 (P) (Suite)

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par
région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
PLANTATIONS RESINEUSES						
Tardenois	2 500	25 900	28 400	100	850	950
Soissonnais	900	56 500	57 400	200	4 550	4 750
Valois	500	200	700	-	-	-
Thiérache	6 600	6 300	12 900	250	650	900
Ardennes	14 900	6 200	21 100	250	600	850
Total	25 400	95 100	120 500	800	6 650	7 450
BOIS DE FERME						
Brie	44 700	-	44 700	1 200	-	1 200
Tardenois	67 300	-	67 300	1 950	-	1 950
Soissonnais	319 000	-	319 000	14 150	-	14 150
Champagne	69 700	1 100	70 800	2 200	-	2 200
Saint-Quentinois	262 200	5 100	267 300	9 950	-	9 950
Valois	37 800	7 400	45 200	1 300	750	2 050
Thiérache	447 000	-	447 000	14 700	-	14 700
Ardennes	34 100	-	34 100	1 000	-	1 000
Total	1 281 800	13 600	1 295 400	46 450	750	47 200
TOTAL PARTICULIER	10 158 300	231 700	10 390 000	322 500	12 450	334 950

02 - Tableau 13

Formations boisées de production

Accroissement courant, passage à la futaie et production annuelle moyenne brute par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Passage à la futaie annuel par hectare		Production annuelle moyenne par hectare		
		feuillus m3/ha/an	conifères m3/ha/an	feuillus m3/ha/an	conifères m3/ha/an	feuillus m3/ha/an	conifères m3/ha/an	totale m3/ha/an
S) Futaie feuillue	13 540	4.92	-	0.21	-	5.13	-	5.13
Mélange futaie-taillis à réserve dense	15 700	4.61	0.04	0.46	-	5.07	0.04	5.11
Mélange futaie-taillis à faible réserve	1 650	4.67	-	0.65	-	5.32	-	5.32
Taillis	230	3.04	-	0.13	-	3.17	-	3.17
Plantations résineuses	3 130	0.24	1.20	0.03	0.13	0.27	1.33	1.60
T O T A L	34 250	4.33	0.13	0.33	0.01	4.66	0.14	4.80
P) Futaie feuillue	610	4.10	-	0.20	-	4.30	-	4.30
Mélange futaie-taillis à réserve dense	43 930	3.90	0.06	0.35	0.03	4.25	0.09	4.34
Mélange futaie-taillis à faible réserve	23 590	3.85	0.08	0.40	0.01	4.25	0.09	4.34
Taillis	3 430	3.12	0.12	0.83	0.07	3.95	0.19	4.14
Plantations résineuses	2 630	0.30	2.53	0.06	0.66	0.36	3.19	3.55
Bois de ferme	9 460	4.91	0.08	0.43	0.03	5.34	0.11	5.45
T O T A L	83 650	3.86	0.15	0.38	0.05	4.24	0.20	4.44

N.B. La production est la somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie

02 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes feuillus et résineux
par catégorie de dimension et catégorie d'utilisation

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation	
			Catégorie 1+2 %	Catégorie 3 %
Feuillus de futaie	Petit bois	1 261 100	2.8	97.2
	Moyen bois	4 638 000	50.7	49.3
	Gros bois	5 929 300	80.4	19.6
	TOTAL	11 828 400	60.5	39.5
Feuillus de taillis	Petit bois	3 821 600	0.2	99.8
	Moyen bois	391 200	20.1	79.9
	Gros bois	2 300	30	70
	TOTAL	4 215 100	2.1	97.9
Résineux	Petit bois	133 200	1.3	98.7
	Moyen bois	68 500	61.3	38.7
	Gros bois	168 200	81.1	18.9
	TOTAL	369 900	48.7	51.3

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 8800 m3 d'arbres têtards

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois, le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures (distance mesurée le long de la pente)			T O T A L ha
	moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	plus de 500 m ha	
S) Futaie feuillue	6 810	5 100	1 450	13 360
Mélange futaie-taillis à réserve dense	5 910	7 040	2 510	15 460
Mélange futaie-taillis à faible réserve	700	490	440	1 630
Taillis	40	80	110	230
Plantations résineuses	1 800	1 060	270	3 130
T O T A L	15 260	13 770	4 780	33 810
		360	80	440
P) Futaie feuillue	210	270	130	610
Mélange futaie-taillis à réserve dense	13 940	16 430	11 070	41 440
Mélange futaie-taillis à faible réserve	950	1 040	500	2 490
Taillis	7 910	8 530	5 200	21 640
Plantations résineuses	600	1 160	770	1 930
Bois de ferme	210	2 090	530	3 220
	1 110	1 020	420	2 550
	4 550	3 650	690	8 890
	340	240	-	580
T O T A L	28 320	31 990	18 040	78 350
	1 500	2 530	1 270	5 300

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés, le cas échéant, en deux lignes :
La première correspond à des pentes inférieures à 30 % sur les points de sondage et la deuxième à des pentes supérieures à 30 %

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois, le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures (distance mesurée le long de la pente)					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total m3	dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	dont catégories 1 + 2 m3
Type de peuplement						
S) Futaie feuillue	1 842 200	1 221 600	1 114 300	626 000	257 300	136 400
Mélange futaie-taillis à réserve dense	973 200	432 200	10 200	7 600	7 300	500
Mélange futaie-taillis à faible réserve	106 500	36 300	1 090 300	529 500	335 200	169 900
Taillis	-	-	43 200	10 100	-	-
Plantations résineuses	31 900	12 500	76 700	32 900	41 800	17 900
T O T A L	2 953 800	1 702 600	2 363 900	1 238 500	653 800	333 300
P) Futaie feuillue	29 400	19 400	56 400	38 100	22 400	11 300
Mélange futaie-taillis à réserve dense	2 018 400	869 000	2 209 400	971 000	1 310 800	609 300
Mélange futaie-taillis à faible réserve	158 100	103 400	144 000	82 000	50 900	21 300
Taillis	950 700	277 500	1 027 900	290 900	575 800	210 400
Plantations résineuses	75 500	17 900	62 200	12 100	79 800	19 900
Bois de ferme	37 800	3 200	138 000	29 200	26 600	-
T O T A L	55 900	21 000	47 500	8 500	16 000	2 500
	708 200	322 600	1 100	127 000	1 111 600	39 000
	32 100	19 800	440 300	1 100	-	-
	3 838 100	1 527 400	3 919 500	1 464 700	2 063 200	872 500
	228 000	126 400	210 500	95 200	130 700	41 200

N.B. voir remarque sous le tableau 15

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						T O T A L ha
	non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha		
S) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	1 460	-	60	1 490	28 090	31 100	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	2 060	-	60	-	1 030	3 150	
T O T A L	3 520	-	120	1 490	29 120	34 250	
P) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	2 960	190	520	4 500	71 010	79 180	
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	1 110	-	250	40	3 070	4 470	
T O T A L	4 070	190	770	4 540	74 080	83 650	
TOTAL TOUTES PROPRIETES	7 590	190	890	6 030	103 200	117 900	

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1.30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

O2 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classes de volume à l'hectare										T O T A L ha
	Moins de 20 m3		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	plus de 400 m3				
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha				
S) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	1 990	1 460	1 430	10 170	9 450	5 600	2 460				31 100
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	2 230	1 970	260	180	300	60	120				3 150
T O T A L	4 220	3 430	1 690	10 350	9 750	5 660	2 580				34 250
P) Peuplements à essences prépondérantes feuillues	8 190	2 960	8 230	34 240	20 240	8 000	280				79 180
Peuplements à essences prépondérantes résineuses	1 880	800	650	1 680	150	70	40				4 470
T O T A L	10 070	3 760	8 880	35 920	20 390	8 070	320				83 650
TOTAL TOUTES PROPRIETES	14 290	7 190	10 570	46 270	30 140	13 730	2 900				117 900

Peupleraies

Surface, volume total et accroissement moyen total par classe d'âge de plantation

	Clone	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus	TOTAL
Surface (ha)	Robusta	106	473	1 506	1 209	191	-	17	3 502
	I 214	1 175	1 564	853	34	18	-	-	3 644
	Autres clones	650	1 904	1 866	1 254	423	129	21	6 247
	TOTAL	1 931	3 941	4 225	2 497	632	129	38	13 393(1)
Volume total (m3)	Robusta	1 700	34 000	265 700	300 400	54 800	-	13 600	670 200
	I 214	20 500	75 800	128 900	5 600	3 800	-	-	234 600
	Autres clones	6 400	99 400	258 100	243 200	132 600	53 800	11 200	804 700
	TOTAL	28 600	209 200	652 700	549 200	191 200	53 800	24 800	1 709 500(2)
Accroissement total (m3/an)	Robusta	200	2 650	15 550	13 950	2 100	-	300	34 750
	I 214	2 700	6 500	7 500	250	150	-	-	17 100
	Autres clones	800	7 850	15 150	11 400	5 000	1 600	200	42 000
	TOTAL	3 700	17 000	38 200	25 600	7 250	1 600	500	93 850

(1) Il convient d'ajouter 693 ha de peupleraies non recensables de 0 à 4 ans où les clones n'ont pas été distingués ce qui porte la surface totale des peupleraies du département à 14 086 hectares.

(2) Il convient d'ajouter 110 200 m³ de feuillus divers présents avec les peupliers.

02 - Tableau 18.2

Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

	Clone										TOTAL	
	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus					
Volume à l'hectare (m3/ha)	Robusta	16	71.9	176.4	248.5	286.9	-	800	191.4			
	I 214	17.4	48.5	151.1	164.7	211.1	-	-	64.4			
	Autres clones	9.8	52.2	138.3	193.9	313.5	417.1	533.3	128.8			
	TOTAL	14.8	53.1	154.5	219.9	302.5	417.1	652.6	127.6			
Accroissement à l'hectare (m3/ha/an)	Robusta	1.9	5.6	10.3	11.5	11	-	17.6	9.9			
	I 214	2.3	4.2	8.8	7.4	8.3	-	-	4.7			
	Autres clones	1.2	4.1	8.1	9.1	11.8	12.4	9.5	6.7			
	TOTAL	1.9	4.3	9	10.3	11.5	12.4	13.2	7			
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta	220	211	246	233	210	-	405	235			
	I 214	195	196	200	291	215	-	-	198			
	Autres clones	194	202	227	230	215	182	226	215			
	TOTAL	196	200	229	232	213	182	306	216			
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta	206	196	235	212	197	-	383	220			
	I 214	185	188	193	281	191	-	-	189			
	Autres clones	178	191	216	208	180	156	220	199			
	TOTAL	184	190	218	211	185	156	293	202			

Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : ROBUSTA

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		40 à 44 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³
10	6 493	0.029	4 582	0.045	1 177	* 0.012	791	* 0.056				
15	9 804	0.078	15 309	0.099	9 592	0.095	4 357	0.150	376	* 0.109		
20	4 157	0.173	27 719	0.212	33 133	0.240	13 625	0.301	1 217	0.275		
25	-	-	20 893	0.352	71 220	0.450	18 454	0.506	1 053	0.495		
30	-	-	10 117	0.655	99 558	0.700	40 767	0.761	7 026	0.774		
35	-	-	9 462	1.009	92 659	0.965	74 648	1.048	6 348	1.086	1 735	1.428
40	-	-	2 051	1.396	38 095	1.341	65 346	1.465	9 503	1.621	1 735	1.718
45	-	-	-	-	6 450	1.609	21 132	1.721	9 384	2.007	1 301	2.198
50	-	-	-	-	824	* 1.649	13 339	2.420	2 394	2.553	868	* 2.881
55	-	-	-	-	1 341	* 2.177	4 371	2.895	356	* 3.424	868	* 3.200
TOTAL	20 454	0.082	90 133	0.377	354 049	0.751	256 830	1.170	37 657	1.455	6 507	2.090

* Résultats non significatifs

02 - Tableau 19.2

Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : I 214

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³
10	51 755	0.027	27 437	0.033	1 887	0.047				
15	67 872	0.092	69 667	0.095	6 037	0.103	1 552	0.128		
20	41 580	0.176	68 749	0.190	12 634	0.238	2 759	0.258		
25	13 638	0.320	69 995	0.350	21 576	0.382	1 609	0.349		
30	2 521	0.462	37 251	0.525	42 010	0.651	805	* 0.523	764	* 0.846
35			12 258	0.783	39 386	0.882	345	* 0.922	1 911	1.091
40			1 565	* 0.943	32 072	1.260	1 436	1.253	764	* 1.359
45					7 665	1.540	1 034	1.578		
50					1 497	* 1.770				
TOTAL	177 366	0.115	286 922	0.264	164 764	0.783	9 540	0.592	3 439	1.096

* Résultats non significatifs

Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation
Autres clones

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³
10	47 623	0.026	24 613	0.033	10 222	0.041	3 685	0.045		
15	29 070	0.084	94 164	0.093	29 000	0.122	8 974	0.115	368	* 0.158
20	12 348	0.158	117 262	0.194	43 411	0.226	31 423	0.231	2 111	0.274
25	2 151	0.274	63 223	0.352	77 573	0.399	30 030	0.401	1 917	0.484
30	596	* 0.398	33 747	0.563	107 341	0.611	50 151	0.655	5 144	0.847
35			16 542	0.913	85 309	0.909	48 278	1.028	11 111	1.175
40			6 463	1.280	32 684	1.248	46 713	1.329	17 809	1.523
45			1 918	1.307	13 619	1.518	29 273	1.728	24 230	1.919
50					2 077	1.797	10 324	2.088	5 453	2.311
55					1 343	* 2.065	898	* 3.273	4 735	2.932
60					879	* 2.670	885	* 3.383	1 671	3.669
65									344	* 4.305
70									812	* 4.720
75									344	* 5.930
TOTAL	91 788	0.070	357 932	0.278	403 458	0.640	260 634	0.933	76 049	1.743

* Résultats non significatifs

O2 - Tableau 19.3 (Suite)

Peupleraies

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Autres clones

Classe d'âge	30 à 34 ans		35 à 39 ans		50 à 54 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3
25			479	* 0.674		
30	440	* 0.641	479	* 0.875		
35			1 917	1.290		
40	440	* 1.298	1 697	1.784	769	* 1.818
45	2 721	1.976	574	* 2.073	2 692	2.162
50	1 760	2.454	561	* 2.955	385	* 2.639
55	1 398	2.858	1 723	3.147	385	* 3.304
60	1 933	3.999	1 122	4.057		
65	2 336	4.185	561	* 4.763	385	* 4.530
TOTAL	11 028	2.907	9 113	2.385	4 616	2.437

* Résultats non significatifs

Plantations hors forêts

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (2)	Volume total m ³
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m ³	Nombre d'arbres en centaines (4)	Volume m ³ (4)	Volume m ³	
Chêne pédonculé	199	14 600	-	-	400	15 000
Charme	-	-	-	-	10 600	10 600
Bouleau	72	2 800	-	-	2 400	5 200
Aunes	51	3 800	-	-	1 100	4 900
Grands érables	-	-	-	-	200	200
Frêne	327	22 300	22	1 100	900	24 300
Ormes	-	-	-	-	800	800
Peupliers cultivés	97	12 400	-	-	-	12 400
Tremble	84	3 600	-	-	-	3 600
Autres feuillus (3)	508	60 700	23	2 700	18 900	82 300
T O T A L	1 338	120 200	45	3 800	35 300	159 300

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Merisier, saules, noyer, noisetier, peupliers non cultivés

(4) Le volume de 71 757 billes de têtards sans valeur n'a pas été mesuré

N.B.L'accroissement n'a pas été mesuré. Concernant les peupliers cultivés, l'accroissement moyen depuis la plantation a pu être calculé ; il s'élève à 350 m³.

O2 - Tableau 21

Plantations hors forêts

Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards		Taillis (3)		Volume total m3
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	Volume m3	
Chêne pédonculé	-	-	-	-	2 400	2 400	2 400
Charme	-	-	-	-	72 300	72 300	72 300
Bouleau	-	-	-	-	600	600	600
Aunes	159	7 700	-	-	6 300	6 300	14 000
Grands érables	-	-	-	-	900	900	900
Frêne	440	26 600	-	-	10 400	10 400	37 000
Ormes	127	6 500	-	-	21 900	21 900	28 400
Tremble	-	-	-	-	300	300	300
Autres feuillus (4)	506	23 400	146	17 800	76 700	76 700	117 900
T O T A L	1 232	64 200	146	17 800	191 800	191 800	273 800

(1) Il est rappelé que la longueur totale des haies dans le département a été calculée à 6 596 km

(2) cf. note 1 du tableau 20

(3) cf. note 2 du tableau 20

(4) Robinier, merisier, fruitiers, saules, noyer, noisetier, peupliers non cultivés

N.B.L' accroissement des arbres présents dans les haies n'a pas été mesuré

02 - Tableau 22
Plantations hors forêts
Alignements
Nombre d'arbres et volume par essence
Toutes propriétés

Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volumes	
		Arbres de forme futaie (1) m3	Arbres d'autres types m3

Alignements de peupliers (2)

Frêne	-	-	200
Ormes	-	-	100
Peupliers cultivés	1 169	87 100 (6)	-
Autres feuillus (3)	-	-	300
Mélèze du Japon	1	-	-
T O T A L	1 170	87 100	600

Alignements d'autres essences

Grands érables	1	100	-
Peupliers cultivés (4)	21	3 700 (7)	-
Autres feuillus (5)	96	15 300	700
T O T A L	118	19 100	700

(1) Arbres de forme futaie non émondés

(2) Il s'agit d'alignements en terrain agricole dans un but de production de bois

(3) Chêne pédonculé, chêne rouvre, bouleau, aunes, robinier, petits érables, saules, peupliers non cultivés

(4) Il s'agit de peupliers de clones cultivés présents dans les alignements dont le but principal n'est pas la production de bois (alignements de bords de route et de canaux)

(5) Tilleul, platane, peupliers non cultivés

(6)(7) L'accroissement n'a pas été mesuré. Pour les peupliers cultivés, l'accroissement moyen depuis la plantation a été calculé respectivement à 4 450 m3 et 150 m3

N.B. La longueur des alignements a été calculée à :

- 811 km pour les alignements peupliers

- 111 km pour les alignements d'autres essences

Alignements de peupliers

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Tous clones - Toutes propriétés

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m ³
Catégorie de diamètre cm												
10	4 986	0.025	2 361	0.034	806	0.036						
15	3 379	0.077	5 767	0.097	2 182	0.106	42	* 0.119				
20	3 218	0.160	10 955	0.181	3 807	0.215	432	0.255	147	* 0.163		
25	875	0.255	7 392	0.308	6 958	0.349	695	0.394	124	* 0.468	132	* 0.326
30	347	0.398	1 861	0.508	8 618	0.567	1 615	0.591	453	0.660		
35	173	0.561	1 688	0.739	6 762	0.819	2 812	0.870	1 069	1.013	132	* 0.894
40			49	* 0.857	3 507	1.158	5 569	1.091	2 512	1.395	528	1.195
45					1 893	1.546	5 967	1.433	5 521	1.748	658	1.436
50					587	1.906	2 045	1.911	3 381	2.019	658	1.637
55					212	2.354	855	2.145	1 601	2.468	231	* 2.203
60					185	2.600	34	* 2.794	112	2.893	98	* 2.592
65									86	* 3.430	120	* 3.475
70									63	* 4.222	120	* 3.950
75											120	* 4.400
TOTAL	12 978	0.104	30 073	0.237	35 517	0.648	20 066	1.209	15 069	1.744	2 797	1.786

* Résultats non significatifs

Il convient d'ajouter 3265 peupliers non recensables dans les classes d'âge de 0 à 14 ans

ANALYSE DES RESULTATS

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière de l'Aisne en 1977.

Avec une superficie territoriale de 742 250 ha, dont 121 960 boisés, ce département a un taux de boisement de 16,4 %. Le taux de boisement varie cependant dans des proportions assez importantes selon les régions puisqu'il passe de 58,5 % dans les Ardennes à 4 % dans le Saint-Quentinois.

Les statistiques établies à différents époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de l'Aisne :

- Statistique forestière de 1878	99 187 ha
- Enquête DAUBREE (1904 - 1908)	106 952 ha
- Cadastre (1908)	114 248 ha
- Cadastre (1948)	127 795 ha
- Cadastre (1961)	122 340 ha
- Enquête "Utilisation du Territoire" 1974 (sans les bosquets de 5 à 50 ares).	124 467 ha

La surface totale boisée de 121 960 ha comprend :

- 117 900 ha de peuplement de production dont 7 % en formations de moins de 4 ha (boqueteaux, bosquets).
- 4 060 ha de peuplement de protection.

Cette superficie se répartit ainsi suivant les propriétés :

- domanial	29 500 ha (24,2 %)
- communal et autres personnes morales	4 750 ha (3,9 %)
- particulier	87 710 ha (71,9 %).

La superficie des terrains soumis au régime forestier, lesquels sont domaniaux à 86 %, a été trouvée égale à 34 250 ha, soit 28 % de la superficie totale boisée.

La surface en peupleraie est de 14 086 ha. Ceci est à rapprocher des chiffres annoncés par les Statistiques Agricoles de 1975 (15 800 ha).

Les landes et friches occupent 4 930 ha, soit 0,7 % du territoire départemental.

Le tableau suivant donne, par régime de propriété, la répartition des peuplements feuillus et des peuplements résineux.

	Feuillus		Conifères		Ensemble	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Propriétés soumises au régime forestier	31 100	90,8	3 150	9,2	34 250	100
Propriétés particulières	79 180	94,7	4 470	5,3	83 650	100
	110 280	93,6	7 620	6,4	117 900	100
	=====	====	=====	====	=====	====

Les peuplements feuillus sont donc très largement majoritaires dans le département de l'Aisne, toutes propriétés confondues, et les conifères très peu représentés.

.../...

La répartition en pourcentage et par régime forestier des diverses essences prépondérantes apparaît dans le tableau ci-dessous :

Essences	Propriétés	Soumises	Non soumises	Total
Chêne		41,1 %	39,8 %	40,2 %
Hêtre		23,1 %	4,7 %	10,0 %
Charme		10,2 %	2,3 %	4,6 %
Frêne		7,9 %	21,5 %	17,6 %
Autres feuillus		8,5 %	26,4 %	21,2 %
Total feuillus		90,8 %	94,7 %	93,6 %
Epicéa		4,0 %	1,7 %	2,3 %
Autres conifères		5,2 %	3,6 %	4,1 %
Total conifères		9,2 %	5,3 %	6,4 %
TOTAL		100 %	100 %	100 %

On peut remarquer que le chêne, qui est l'essence la plus représentée, est important aussi bien en forêts soumises que privées. Le hêtre et le charme, avec 33 % de la surface de la forêt soumise, cèdent du terrain en forêt particulière, au bénéfice des feuillus divers et particulièrement du frêne.

L'étude des surfaces par types de peuplement donne la répartition suivante :

Types	Propriétés	Soumises	Non soumises	Ensemble
Futaie feuillue		39,5 %	0,7 %	12,0 %
Mélange futaie taillis riche		45,8 %	52,5 %	50,6 %
Mélange futaie taillis pauvre		4,8 %	28,2 %	21,4 %
Taillis		0,7 %	4,1 %	3,1 %
Plantations et résineux		9,2 %	3,2 %	4,9 %
Bois de ferme		-	11,3 %	8,0 %
TOTAL		100 %	100 %	100 %

On remarque que les taillis sous-futaie à réserves denses représentent la moitié de la surface et que les futaies feuillues n'occupent qu'une surface modeste.

En ce qui concerne les volumes et les accroissements, le tableau suivant résume les principaux résultats quantitatifs de l'inventaire : volume de bois sur pied, accroissement courant de ce volume (moyenne 1972-1976) et production brute (somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie) ; il concerne l'ensemble des 117 900 ha de forêts de production.

Formations boisées de production	Feuillus	Conifères	Toutes essences	
			Total	m3/ha
A) Volume (milliers de m3)				
Propriétés soumises	5 894,0	138,2	6 032,2	176,1
Propriétés privées	10 158,3	231,7	10 390,0	124,2
Ensemble	16 052,3	369,9	16 422,2	139,3
B) Accroissement (m3/an)				
Propriétés soumises	148 150	4 400	152 550	4,5
Propriétés privées	322 500	12 450	334 950	4,0
Ensemble	470 650	16 850	487 450	4,1
C) Production brute (m3/an)				
Propriétés soumises	159 350	4 800	164 150	4,8
Propriétés privées	354 400	16 250	370 650	4,4
Ensemble	513 750	21 050	534 800	4,5

Les volumes exploités annuellement de 1973 à 1977 dans les formations boisées de production ont été estimés, d'après le recensement des souches, à 240 000 m3 sur écorce pour les feuillus, et à 3 700 m3 sur écorce pour les résineux, soit 47 % et 18 % de la production brute.

Le volume des arbres perdus par mortalité a été estimé à 15 700 m3/an et celui des chablis à 5 950 m3/an.

Ces données ne comprennent pas le volume des arbres exploités à la suite des défrichements, estimés au total à 1 200 ha, depuis la prise de vue exécutée en 1975.

V - PRECISION DES RESULTATS

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

<u>Propriétés</u>	<u>Superficies (ha)</u> tableau n° 2	<u>Volumes (m3)</u> tableau n° 10	<u>Accroissements (m3)</u> tableau n° 11
Domaniel	29 493 ± 0,8 %	5 496 300 ± 3,9 %	135 550 ± 3,1 %
Communal	4 754 ± 3,3 %	535 900 ± 8,4 %	17 000 ± 9,3 %
Particulier	83 648 ± 2,3 %	10 390 000 ± 3,8 %	334 950 ± 3,6 %
T O T A L	117 895 ± 1,6 %	16 422 200 ± 2,8 %	487 500 ± 2,7 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 17 790 points photo dont 2 962 pour les seules formations boisées de production et 127 pour les landes.

Il a été utilisé pour les différents inventaires, les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, ou carrés, ou segments).

- 969 pour les formations boisées de production (placettes)
- 77 pour les landes et friches (placettes)
- 214 pour les alignements (carrés)
- 73 pour les arbres épars en landes ou en terrains agricoles (placette)
- 58 pour les haies (segments)
- 440 pour les peupleraies (placettes).

IMPRIMERIE NATIONALE

9 032 015-6

